

Rapport de la Commission ad hoc

Préavis municipal n° 40/2026 – Règlement sur l'entretien des chemins et autres ouvrages AF

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La commission ad hoc composée de : Sabrina Oulevay, Michel Bovet, Stéphane Oulevay (président), s'est réunie en date du 20 mai 2026 afin d'examiner sur l'objet du préavis.

Monsieur Pascal Agassis, municipal en charge du dossier a été contacté par téléphone et a répondu aux questions de la commission.

A ce jour, la commune de Bavois, ne dispose d'aucun règlement relatif à l'entretien des chemins. La commission estime judicieux qu'un tel règlement soit adopté, compte tenu des récentes rénovations effectuées ainsi que les coûts importants qu'elles ont engendrés.

Le règlement soumis à l'approbation est basé sur le règlement-type élaboré par le Canton de Vaud. Après examen de son contenu, la commission considère que celui-ci est complet et constituera un outil utile pour la Municipalité de Bavois. Il lui permettra de s'appuyer sur une base légale réglementaire claire afin de garantir une utilisation conforme des chemins et d'en préserver l'état.

Toutefois, la commission formule les recommandations suivantes à l'attention de la Municipalité ;

- Informer l'ensemble des exploitants de l'entrée en vigueur du présent règlement en leur transmettant une copie de celui-ci et en les rendant attentifs à leur obligation de s'y conformer, sous peine des sanctions prévues.
- Profiter de cette communication pour rappeler que les lames appartenant à la commune sont à la disposition des exploitants pour l'entretien des chemins.
- Veiller, lors des visites de terrain, à contrôler l'état des chemins, à signaler aux exploitants les éventuels manquements au règlement et à s'assurer que les travaux d'entretien nécessaires soient réalisés.

Conclusion

Au vu des éléments présentés et des échanges avec Monsieur Pascal Agassis, la commission ad hoc recommande au Conseil communal d'accepter le préavis municipal n° 40/2026.

Pour la commission ad hoc


Stéphane Oulevay


Michel Bovet


Sabrina Oulevay